Soixantième année. - N ° 193 A Jeudi 8 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1365

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

478 972 516 RCS Lyon.
HOMEL & ASSOCIES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 56, Avenue 11 novembre 1918, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de fusion (art. R.236-2 du code de commerce) 1°) Sociétés participant à l'opération : La société absorbante : Dénomination : DELIMATA CONSEIL Forme : SAS Capital : 625 680 euros Siège social : 56 avenue du 11 Novembre 1918 69160 TASSIN LA DEMI LUNE N° RCS et ville du greffe : 834 261 554 RCS LYON La société absorbée : Dénomination : HOMEL & ASSOCIES Forme : SAS Capital : 30 000 euros Siège social : 56 avenue du 11 Novembre 1918 69160 TASSIN LA DEMI LUNE N° RCS et ville du greffe : 478 972 516 RCS LYON 2°) Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : NEANT 3°) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif apporté : 253 200 € - Passif pris en charge : 103 693 € ACTIF NET APPORTE : 149 507 € 4°) Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT 5°) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT 6°) Date du projet de fusion : 30/09/2026 7°) Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération Pour la société : DELIMATA CONSEIL, SAS, dépôt au greffe de LYON, le 06/10/2026 Pour la société : HOMEL & ASSOCIES, SAS, dépôt au greffe de LYON, le 06/10/2026.